ALBERT M. MAHIEU
*DÉPUTÉ*
*VOLKSVERTEGENWOORDIGER*

Bruxelles, le 6 mai 2004.

Monsieur Stéphane GOUX
Président de la Cour d'Assises
Palais de Justice
B – 6 700 Arlon

Monsieur le Président,

*Concerne : Dutroux et consorts*

La loi charge votre honneur et votre conscience d'employer tous vos efforts pour favoriser la manifestation de la vérité. À cette fin, elle vous investit d'un pouvoir discrétionnaire, en vertu duquel vous pouvez prendre sur vous tout ce que vous croirez utile pour découvrir la vérité.

Vous trouverez en annexe la lettre et les documents que j'ai adressés le 7 avril 2004 à Monsieur Paul DE GRYSE, procureur du Roi de Bruxelles.

Vous constaterez qu'ils sont d'une importance extrême, car ils tendent à établir que Mademoiselle Julie LEJEUNE et Mademoiselle Mélissa RUSSO ne sont pas mortes de faim mais de viols, de sévices et de tortures.

Même s'ils ne les ont pas infligés, les accusés ou l'un d'eux ont livré les petites filles à leurs « consommateurs » et bourreaux, directement ou indirectement. Ils leur ont donc prêté une assistance telle que, sans leur intervention, le crime n'eût pu être commis.

Agréez, Monsieur le Président, l'expression de mon respect.



*ALBERT M. MAHIEU*
*BOULEVARD LAMBERMONT LAAN 458*
*FAX : +32(0)2 242 15 33*
*DÉPUTÉ DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE*
*B - 1030 BRUSSELS*
*GSM : +32 (0)486 55 55 55*
*RAADSLID VAN HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST*
*TEL : +32(0)2 242 80 46*
*E-mail : albert.mahieu@usa.net*

**ALBERT M. MAHIEU**
*DÉPUTÉ*
*VOLKSVERTEGENWOORDIGER*

Bruxelles, le 7 avril 2004.

Monsieur Paul DE GRYSE
Procureur du Roi
Annexe du Palais de Justice
Rue des Quatre-bras 13
B – 1000 Bruxelles

Monsieur le Procureur du Roi,

*Concerne : Pour information et à toutes fins que de droit*

Après mure réflexion et avoir pris avis auprès de diverses autorités, je considère comme mon devoir de porter à votre connaissance les faits dont j'ai été le témoin bien involontaire. Ils sont exposés en annexe.

Cette initiative trouve son fondement et sa justification dans des considérations d'ordre aussi bien moral que judiciaire.

En effet,
- il n'est pas tolérable de tenter de discréditer la plus haute autorité de l'église catholique de Belgique
- il n'est pas concevable qu'une personne ayant connaissance de faits délictueux graves omette d'en référer aux autorités judiciaires compétentes.

J'ai suffisamment de lucidité pour évaluer la faiblesse, sur le plan purement judiciaire, de certains faits évoqués. Néanmoins, j'ai personnellement été le témoin direct d'événements dont j'entends vous informer par la voie officielle. Il vous est loisible d'y réserver les suites qui s'imposent.

Vous me permettrez de souligner que si la force probante des déclarations rapportées par X est toute relative, il n'en va pas de même pour les réactions du Cardinal DANNEELS qui semble vouloir accumuler des initiatives qu'il eût été préférable d'éviter tout en omettant de prendre, ne fût-ce qu'une seule, des initiatives qui s'imposent en toute logique.

Sa réaction est à tous égards illogique et incompréhensible et c'est bien évidemment **ce dernier point qui pose problème,** principalement dans le chef d'une personnalité de cette qualité.

Je reste bien évidemment à votre entière disposition.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur du Roi, l'expression de toute ma considération.

Annexes.

ALBERT M. MAHIEU
BOULEVARD LAMBERMONT LAAN 458
FAX : +32(0)2 242 15 33

DÉPUTÉ DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
B - 1030 BRUSSELS
GSM : +32 (0)486 55 55 55

RAADSLID VAN HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST
TEL : +32(0)2 242 80 46
E-mail : albert.mahieu@usa.net

ALBERT M. MAHIEU
*DÉPUTÉ*
*VOLKSVERTEGENWOORDIGER*

*To whom it may concern*

## *Relation objective de la visite au Cardinal Godfried DANNEELS*

| | |
|---|---|
| Mercredi<br>31 déc. 2003 | X dépose au Vatican une enveloppe contenant des documents tendant à démontrer que l'actuel archevêque de Belgique protège les pédophiles.<br>Mais en Belgique il est loin d'être le seul.<br>Pour X, le problème est que le cardinal DANNEELS proclame vouloir les combattre.<br><br>Lors de l'élection éventuelle du futur pape, X et ses amis de la loge ne souhaitent pas que le cardinal ait la moindre chance. Afin d'arriver à leurs fins, la démarche entreprise s'inscrit dans le cadre d'une tentative de le déstabiliser et d'attenter à sa crédibilité.<br>Il s'agit en fait de chantage pur et simple.<br><br>La réalité de cette démarche sera confirmée par deux autres sources.<br><br>Ce procédé est aux yeux d'Albert MAHIEU totalement inacceptable mais, dépourvu d'évidence matérielle, il ne peut rien entreprendre dans l'immédiat. |
| Dimanche<br>11 janv. 2004 | Première réunion de travail avec X. Elle sera suivie d'autres.<br>Albert MAHIEU connaît X depuis de nombreuses années et a eu l'occasion de rencontrer son avocat Y en sa compagnie à deux reprises.<br><br>Il apprendra petit à petit une série de détails confirmant ses craintes originales. |
| Jeudi<br>15 janv. 2004 | Réunion de travail à 19 h 00 dans le bureau d'Albert MAHIEU au boulevard Lambermont avec X et son avocat Y.<br><br>Ce dernier est déjà arrivé depuis 20 minutes lorsque X arrive.<br>Il est particulièrement remonté et agité. Très nerveux, il déclare que la « coupole gantoise » lui fait enfin confiance ; il a visionné une cassette dont il a immédiatement, prétend-il, mis une copie en lieu sûr.<br><br>Il fait comprendre, sans être très clair, que sa source serait (proche de ?) la Sûreté d'état.<br><br>L'enregistrement, en couleur et sonorisé, atteste du calvaire qu'ont enduré Julie et Mélissa avant d'être mises à mort, dans des circonstances atroces, par un bourreau masqué qui officie en présence d'un groupe de dix à douze personnes.<br><br>Préalablement à leur mise à mort, toujours d'après les déclarations de X, le film montre on ne peut plus clairement que les petites apparaissent à l'écran alors qu'elles sont abusées sexuellement par Monsieur Z, un politicien PS, actuellement élu au niveau fédéral. Parfaitement reconnaissable, il n'y a aucun doute possible, nous assure X. |



ALBERT M. MAHIEU
BOULEVARD LAMBERMONT LAAN 458
FAX : +32(0)2 242 15 33

DÉPUTÉ DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
B - 1030 BRUSSELS
GSM : +32 (0)486 55 55 55

RAADSLID VAN HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST
TEL : +32(0)2 242 80 46
E-mail : albert.mahieu@usa.net

| | |
|---|---|
| Jeudi<br>15 janv. 2004 | Le bourreau, toujours selon X, opère de manière abjecte. Des coups violents sont portés sur tout le corps à l'aide de barres de fer et de morceaux de bois, le tortionnaire enfonçant également des aiguilles et des épingles de nourrice. Les petites sont frappées violemment.<br>Il mentionne également qu'elles sont empalées et qu'elles perdent beaucoup de sang.<br><br>Plus tard au cours du souper, X confiera encore à Albert MAHIEU que les cris poussés par les fillettes sur la cassette étaient à ce point insoutenables à entendre que, n'y tenant plus, il a supplié que l'on coupe le son.<br><br>X ne se prononce pas sur le fait de savoir si elles survivent aux traitements infligés. Ce qui apparaît comme un extrait du film des événements ne le montre pas. Il lui semble cependant inimaginable qu'elles aient pu survivre.<br><br>L'avocat Y rapportera plus tard à Albert MAHIEU que X ne se gênera pas pour évoquer l'existence de cette cassette devant certains journalistes. Tel fut le cas, semble-t-il, avec M. Marc METDEPENNINGEN, journaliste au « Soir » lors d'un déjeuner début 2004.<br><br>Par ailleurs, quand par la suite X sera fortuitement confronté à certaines photos de l'autopsie des fillettes et qu'il remarquera que les séquelles des maltraitances qu'il a vues sur la cassette sont clairement reconnaissables, il éprouvera le besoin de se rendre à plusieurs reprises aux toilettes pour se rafraîchir. En effet, il faut reconnaître qu'une analyse plus poussée des photos en question par des professeurs d'universités étrangères conforte malheureusement l'hypothèse du récit des tortures évoquées plus haut. |
| Semaine du<br>19 janv. 2004 | X prétend maintenant qu'il aurait également fait parvenir, par l'entremise d'une tierce personne, au même interlocuteur au Vatican une copie de la cassette reproduisant les détails de la mise à mort de Julie et Mélissa.<br><br>Toujours selon ses dires, il aurait obtenu la confirmation téléphonique que la cassette en question est bien parvenue et qu'elle a été visionnée.<br><br>Au cours de la semaine suivante, Albert MAHIEU discutera de l'attitude à adopter avec divers amis proches. Il en ressortira qu'il n'est pas tolérable que la loge ou toute autre association ou personne soumette le primat de Belgique à un odieux chantage et le prive, le cas échéant, de l'opportunité d'être élu pape. Et ce même si les chances de l'élection d'un pape belge sont réduites.<br><br>Albert MAHIEU décide donc de mettre le cardinal DANNEELS personnellement au courant des tentatives de chantage dont il fait l'objet auprès des autorités du Vatican et prend rendez-vous. |
| Jeudi<br>29 janv. 2004 | Première visite à 18h00 à l'archevêché de Malines - Bruxelles.<br>Suite à une méprise lors de la prise de rendez-vous, il apparaît que la date retenue est une semaine plus tard. |
| Jeudi<br>05 févr. 2004 | Deuxième visite de 18h00 à 18h40. |



ALBERT M. MAHIEU
BOULEVARD LAMBERMONT LAAN 458
FAX : +32(0)2 242 15 33
DÉPUTÉ DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
B - 1030 BRUSSELS
GSM : +32 (0)486 55 55 55
RAADSLID VAN HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST
TEL : +32(0)2 242 80 46
E-mail : albert.mahieu@usa.net

Jeudi
5 février 2004

Entretien avec le Cardinal Godfried DANNEELS.
La conversation se tiendra quasi exclusivement en flamand.

L'accueil est froid et distant :

*« Bonjour. Asseyez-vous. Je vous écoute ».*

Albert MAHIEU se présente et expose brièvement son curriculum vitae.
C'est ainsi qu'il évoquera sa famille et son éducation catholique, ses études universitaires à la KUL et à l'UCL, son cursus dans le monde de l'économie et de la haute finance, les principales affaires auxquelles il s'est intéressé, pour clôturer par sa décevante expérience politique en tant que député indépendant au Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale.

Il s'informe de savoir si le cardinal DANNEELS connaît un certain X.
La réponse de ce dernier est négative mais il a connu un prêtre homonyme.

Albert MAHIEU esquisse la personnalité de X, celui-ci prétendant correspondre avec le cardinal DANNEELS, et témoigne des événements auxquels il a assisté le jeudi 15 janvier 2004 dans son bureau du boulevard Lambermont à Bruxelles en présence de Me Y, actuellement avocat de X.

Ensuite, Albert MAHIEU tente avec énormément de difficultés de trouver les mots justes pour rendre compte des atrocités que les deux fillettes auraient endurées, toujours aux dires de X. Il explique donc particulièrement clairement qu'il n'a PAS eu l'occasion de visionner la cassette et qu'il ne dispose d'aucune copie.

Il expose ensuite que, préalablement à leur mise à mort, le film montre on ne peut plus clairement, que les petites sont abusées sexuellement par Monsieur Z, politicien PS actuellement élu au niveau fédéral. Parfaitement reconnaissable, la finesse des détails ne laissant subsister aucun doute, il apparaîtrait en pleine action à l'écran, toujours au centre d'un groupe de dix à douze personnes.

Albert MAHIEU est mal à l'aise car son interlocuteur reste de marbre et ne réagit absolument pas au récit des atrocités énoncées, comme s'il s'agissait d'une banalité.
De plus, lorsque Albert MAHIEU révèle le nom du politicien, le cardinal ne manifeste toujours aucune réaction et ne fait preuve d'aucun étonnement.
Bouleversé et ébranlé par les faits qu'il a relatés et l'étrange réaction du cardinal, Albert MAHIEU fait une courte pause pour reprendre son souffle.

C'est alors qu'en guise de seule et unique réaction le cardinal DANNEELS pose la question :

***« Sta ik d'r ook op ? »*** ou en français,
***« Suis-je également dessus ? »*** ou
***« Me voit-on également sur la cassette ? »***

Albert MAHIEU, complètement décontenancé et interpellé par cette question, réagit en répondant tout d'abord négativement :
*« Vous, mais évidemment pas Monseigneur, cela est impossible ! »*
Puis, **réalisant que compte tenu de ce qui a été dit précédemment, il ne peut s'agir que d'un aveu implicite**, il tente de s'en sortir en expliquant qu'il ne peut pas répondre de manière catégorique.



ALBERT M. MAHIEU
BOULEVARD LAMBERMONT LAAN 458
FAX : +32(0)2 242 15 33
DÉPUTÉ DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
B - 1030 BRUSSELS
GSM : +32 (0)486 55 55 55
RAADSLID VAN HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST
TEL : +32(0)2 242 80 46
E-mail : albert.mahieu@usa.net

| | |
|---|---|
| Jeudi<br>5 février 2004 | Il insiste également à nouveau sur le fait qu'il ne dispose pas de la cassette en question et qu'il n'a donc pas eu l'occasion de la visionner. Il se réfère ensuite à X, prétextant que ce dernier n'a pas été très clair à ce sujet.<br><br>En fait, à aucun moment, les commentaires donnés par Albert MAHIEU n'étaient compatibles avec la possibilité, fût-elle hypothétique, de la présence du cardinal DANNEELS aux horreurs décrites.<br><br>Albert MAHIEU est de plus en plus mal à l'aise. L'insistance de son interlocuteur sur le sujet ne fait que renforcer ses convictions : le cardinal n'exclut aucunement de se trouver personnellement sur la cassette.<br>Ce dernier suppose-il qu'Albert MAHIEU est venu le faire chanter et souhaite être payé pour son silence ? C'est de toute façon l'impression que le cardinal DANNEELS lui donne.<br><br>Albert MAHIEU est obligé de confirmer à plusieurs reprises et de manière formelle qu'il ignore le contenu exact de la cassette et qu'il est venu dans le but de lui apporter son aide. Il lui demande ce qu'il doit et peut faire.<br><br>Le cardinal lui demande si quelqu'un est au courant de sa visite.<br>Ayant reçu une réponse négative, il poursuit et souhaite une discrétion absolue. Il insiste pour qu'aucune initiative ne soit prise et demande d'enterrer l'affaire purement et simplement.<br><br>À la demande expresse d'Albert MAHIEU sur la façon de le tenir informé d'éventuels développements, il lui donne des instructions précises sur la façon de procéder : uniquement par écrit et en inscrivant à la main un texte précis (W) sur l'enveloppe.<br><br>Lorsque Albert MAHIEU se retrouve vers 19h00 à l'extérieur, le moins que l'on puisse dire est que la vie ne lui apparaît pas comme étant toute rose.<br><br>Dans les jours et les semaines qui suivront, Albert MAHIEU, particulièrement affecté par les événements auxquels il a participé et les révélations, involontaires (?) reçues se fera un devoir de prendre langue, en Belgique et à l'étranger, avec diverses autorités morales, académiques, politiques et judiciaires afin d'évaluer, avec tout le sérieux requis, la meilleure marche à suivre.<br><br>Ce ne sera qu'après avoir méthodiquement et scrupuleusement évalué toutes les implications qu'il décidera, en âme et conscience, de la stratégie à adopter. |
| Dimanche<br>08 févr. 2004 | Une dernière réunion de travail avec X se terminera en fin de soirée. |
| Lundi<br>09 févr. 2004 | Réunion de mise au point avec Me Y, avocat de X.<br>Force sera de constater que toute collaboration entre X et Albert MAHIEU est impossible, les deux parties divergeant diamétralement sur la stratégie et la politique à adopter.<br><br>Albert MAHIEU souhaite tout mettre à plat et tout expliquer dans une parfaite transparence, quelles que soient les conséquences. Tel n'est pas le cas de X. |



ALBERT M. MAHIEU
BOULEVARD LAMBERMONT LAAN 458
FAX : +32(0)2 242 15 33
DÉPUTÉ DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
B - 1030 BRUSSELS
GSM : +32 (0)486 55 55 55
RAADSLID VAN HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST
TEL : +32(0)2 242 80 46
E-mail : albert.mahieu@usa.net

| | |
|---|---|
| Samedi<br>21 févr. 2004 | À la demande expresse de Me Y, Albert MAHIEU prend un tout dernier contact téléphonique avec X afin de tenter de trouver un terrain d'entente au cours d'une réunion qui avait été planifiée pour le dimanche 22 février 2004 à 10h00.<br>Albert MAHIEU abrégera la conversation qui ne se prolongera pas au-delà de 34 secondes…<br>À l'avenir, toute collaboration est exclue et tout contact sera scrupuleusement évité. |
| Lundi<br>23 févr. 2004 | Au cours de cette quinzaine, Albert MAHIEU prendra divers contacts afin de préparer au mieux son déplacement au Vatican. |
| Dimanche<br>7 mars 2004 | Albert MAHIEU se rend à Rome pour un séjour de 4 jours.<br>Il y rencontre les autorités du Vatican en charge de ce type de problème.<br>Il leur remet tous les éléments nécessaires à une bonne compréhension de la situation qui, vu sa gravité, est évaluée avec tout le sérieux requis.<br><br>D'après les informations reçues de source officielle, la procédure canonique a été formellement lancée et suivra son cours avec diligence. |



ALBERT M. MAHIEU
BOULEVARD LAMBERMONT LAAN 458
FAX : +32(0)2 242 15 33
DÉPUTÉ DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
B - 1030 BRUSSELS
GSM : +32 (0)486 55 55 55
RAADSLID VAN HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST
TEL : +32(0)2 242 80 46
E-mail : albert.mahieu@usa.net

ALBERT M. MAHIEU
*DÉPUTÉ*
*VOLKSVERTEGENWOORDIGER*

*To whom it may concern*

## *Commentaires sur l'entretien avec le Cardinal Godfried DANNEELS*

### *Quels sont les points qui posent problème ?*

### *1. Les erreurs commises ou les initiatives inopportunes qui ont été prises*

1. La question *« Suis-je également sur la cassette ? »* qui en soi est un aveu implicite.
2. Le manque total de réaction devant tant d'horreurs.
3. L'absence de réaction à l'énoncé du nom du politicien comme si c'était de notoriété publique.
4. L'insistance à obtenir une réponse à la question de savoir si l'on peut distinguer ou reconnaître le cardinal sur la cassette.
5. La longueur du débat à ce sujet.
6. L'impudence dont le cardinal fait preuve en ne s'embarrassant pas de mettre des gants.
7. Le peu de crédibilité accordée aux dénégations d'Albert MAHIEU qui a été obligé d'insister à plusieurs reprises sur le fait qu'il n'avait pas visionné la cassette, qu'il ne disposait pas d'une copie et que X ne lui avait nullement fait la moindre allusion quant à sa présence lors de la séance de mise à mort.
8. Le manque d'intérêt pour une initiative d'Albert MAHIEU à Rome pour rétablir la vérité, fût-ce par la rédaction d'un écrit ou d'une déclaration signée.
9. La demande d'information sur les noms des personnes au courant de la démarche auprès du cardinal. Il s'agissait en fait de savoir si Albert MAHIEU en avait déjà parlé et si oui d'obtenir la liste des noms.
10. Le souhait voire l'exigence de la plus grande discrétion.
11. Le manque d'intérêt pour tout suivi.
12. L'indication d'une procédure discrète pour malgré tout garder le contact.
13. Le refus d'entreprendre la moindre action voire même de déposer plainte pour chantage contre X auprès des autorités du Vatican.



ALBERT M. MAHIEU
BOULEVARD LAMBERMONT LAAN 458
FAX : +32(0)2 242 15 33

DÉPUTÉ DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
B - 1030 BRUSSELS
GSM : +32 (0)486 55 55 55

RAADSLID VAN HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST
TEL : +32(0)2 242 80 46
E-mail : albert.mahieu@usa.net

## 2. *Les initiatives omises qu'il aurait fallu prendre et qui n'ont pas été prises*

1. Poser la question en mettant des gants et en évitant d'être impudent :
   - En employant le conditionnel.
   - En prétextant qu'il est aisé de falsifier une cassette ... en disant par exemple :
   *« Croyez-vous qu'il soit possible que l'on puisse avoir tenté de falsifier la cassette remise au Vatican pour me discréditer ? »*
   *« Dans ces conditions, serait-il pensable que l'on puisse très vaguement faire croire que l'on me distingue de manière floue ? ».*

   Évidemment, à toutes ces questions, Albert MAHIEU aurait automatiquement répondu par la négative. Ce qui n'aurait pas renseigné le cardinal sur la situation réelle. Ce qui explique l'approche directe. Qui à son tour peut bien constituer un aveu implicite.

2. Éviter d'insister lourdement et de prolonger le débat.
   Opérer avec doigté, finesse et délicatesse.
   Réagir au quart de tour aux multiples dénégations d'Albert MAHIEU.

3. Demander une confirmation écrite de l'entretien à Albert MAHIEU.

4. Demander les coordonnées détaillées de X ainsi que tous renseignements utiles.

5. Discuter de l'opportunité d'entreprendre une action voire un dépôt de plainte pour tentative de chantage et ce au Vatican ou en Belgique.

6. Prendre immédiatement contact avec le Vatican pour redresser la situation, initiative qui à la connaissance d'Albert MAHIEU n'a pas été prise.
   Marquer un intérêt appuyé pour toute possibilité d'initiative dans le but de redresser la situation et la réputation du cardinal à Rome.

7. Poser des questions pour en savoir plus sur la motivation des membres de la loge gantoise.

8. Prôner une action discrète peut-être, mais immédiate et musclée, à la hauteur des attaques.

9. Réagir comme un être normal devant tant d'horreurs.

10. Faire au moins semblant de s'étonner à l'énoncé du nom du politicien du PS bruxellois.

11. Éviter de poser une question directe quant à la publicité éventuelle donnée à la démarche d'Albert MAHIEU.

12. Marquer un intérêt certain pour tout suivi.

13. Constituer une cellule responsable pour assurer la contre-attaque et communiquer à Albert MAHIEU le nom du responsable.

14. Veiller à garder à tout prix un contact étroit afin de s'assurer que tout renseignement complémentaire soit immédiatement communiqué.



ALBERT M. MAHIEU
BOULEVARD LAMBERMONT LAAN 458
FAX : +32(0)2 242 15 33
DÉPUTÉ DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
B - 1030 BRUSSELS
GSM : +32 (0)486 55 55 55
RAADSLID VAN HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST
TEL : +32(0)2 242 80 46
E-mail : albert.mahieu@usa.net

### 3. *Pourquoi Albert MAHIEU prend-t-il tous ces risques alors que la seule preuve dont il dispose est son témoignage qui risque d'être contredit par les déclarations du cardinal ?*

Qui parle du seul témoignage d'Albert MAHIEU ?
En fait l'on se trouve devant un faisceau de preuves concordantes.

Qu'elles soient positives ou négatives, elles vont toutes dans le mauvais sens.
En effet, si les initiatives prises par le cardinal sont une indication accusatrice, les actions qu'il n'a pas entreprises sont plus révélatrices encore de la réalité qu'il souhaite celer.

### 4. *Pourquoi accorder de la crédibilité au témoignage de X ?*

Les révélations trouvent leur crédibilité principale dans les réactions du cardinal lui-même. C'est ce qu'il va entreprendre et surtout les initiatives qu'il ne va pas prendre qui sont décisives pour les éventuelles conclusions à tirer.

En fait, les déclarations de X sont sans réelle importance pour la suite des événements.
Par contre, ses réactions sont malgré tout révélatrices :

- Il éprouvera le besoin pressant d'aller se rafraîchir plusieurs fois en suivant après avoir été confronté à une photo de l'autopsie.
- On constatera une concordance dérangeante entre les stigmates découverts sur les petits corps et les tortures qu'il a décrites sans avoir visionné les photos au préalable.
- Il fera référence aux cris de douleurs, dont il dira qu'ils étaient insupportables à entendre. Ce détail est symptomatique et ne s'invente pas aisément, surtout lorsque l'on tient compte des circonstances dans lesquelles ces faits ont été relatés.
- Il prend le risque de nommer un politicien PS. Ce détail n'ajoute rien s'il n'est pas conforme à la réalité vécue.

### 5. *Quid si Albert MAHIEU affabule ?*

Impossible car les deux rendez-vous à eux seuls constituent une preuve qu'un rendez-vous a bien eu lieu. Dans ce cas, Albert MAHIEU aurait rencontré le cardinal durant cinquante minutes sans raison.

De plus, Albert MAHIEU avait, au préalable, clairement averti le secrétaire du cardinal du motif de sa visite : il venait mettre en garde le cardinal contre des pratiques inacceptables de membres de la loge qui souhaitaient priver le cardinal de toute chance d'être élu pape.
Le motif de la visite n'a pas été éludé et il est donc clair que c'est le message qui a été transmis au cardinal.

En admettant, quod non, que rien d'autre n'ait été discuté, même en fonction de ce message minimaliste, l'absence totale de réaction normale du cardinal pose problème.

Qu'il soit également clair qu'Albert MAHIEU a pris toute une série de dispositions qui lui garantissent qu'à aucun moment son intervention ne puisse être interprétée de façon à lui nuire. Il ne lui semble cependant pas opportun de s'étendre sur cet aspect des choses.



ALBERT M. MAHIEU
BOULEVARD LAMBERMONT LAAN 458
FAX : +32(0)2 242 15 33
DÉPUTÉ DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
B - 1030 BRUSSELS
GSM : +32 (0)486 55 55 55
RAADSLID VAN HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST
TEL : +32(0)2 242 80 46
E-mail : albert.mahieu@usa.net

## 6. *En résumé*

Albert MAHIEU a appris, tout à fait par hasard, que X et ses amis d'une loge gantoise exerçaient sur le primat de Belgique un chantage absolument inacceptable en tentant de le discréditer au Vatican afin de torpiller ses chances éventuelles lors de l'élection du futur pape.

Soucieux de faire cesser cette pratique totalement inacceptable, il a considéré que la meilleure initiative consistait à avertir directement la victime elle-même, lui laissant ensuite l'initiative des actions les plus appropriées à prendre.

Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il fut confronté avec une réaction pour le moins imprévue. L'aveu implicite du cardinal, élément déclencheur de la suite des événements, s'il est capital, constitue cependant une preuve moins formelle que le faisceau de preuves constitué par l'existence des actions inopportunes et l'absence des actions opportunes.

Une chose est claire : l'ensemble des initiatives va dans le mauvais sens et plaide contre le cardinal.

Par ailleurs, ainsi qu'il ressort de l'annexe 1 – *Situation dramatique de l'Église catholique en Belgique* – le recul quasi inexorable de l'Église catholique en Belgique au cours de ces dix dernières années pose problème. L'on est en effet en droit de se poser des questions. La situation, pour préoccupante qu'elle soit, interpelle.

Ce faisceau de preuves pourrait malheureusement accréditer l'hypothèse de séances de mise à mort et de tortures.
L'on se retrouve confronté à la réalité de l'horreur totale, l'existence d'une douzaine de participants, un bourreau, un ou deux cinéastes, un ou plusieurs gardes en charge de la sécurité. Bref, une organisation mafieuse qui contrôle un réseau impliquant protection et compromission.

Ce qui expliquerait la disparition de dizaines de témoins gênants et l'atmosphère lourde qui règne dans le monde politique et judiciaire belge.



ALBERT M. MAHIEU
BOULEVARD LAMBERMONT LAAN 458
FAX : +32(0)2 242 15 33
DÉPUTÉ DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
B - 1030 BRUSSELS
GSM : +32 (0)486 55 55 55
RAADSLID VAN HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST
TEL : +32(0)2 242 80 46
E-mail : albert.mahieu@usa.net

**ALBERT M. MAHIEU**
*DÉPUTÉ*
*VOLKSVERTEGENWOORDIGER*

*To whom it may concern*
*Annexe 1*
***Situation dramatique de l'Église catholique en Belgique***

Un rapide diagnostic de la situation de l'Église catholique en Belgique au cours de ces dernières années amène à émettre quelques réflexions qui témoignent de son recul indiscutable et préoccupant même si un phénomène identique se retrouve, mais à un degré moindre, en d'autres pays d'Europe :

1. Diminution de l'impact social et recul de la participation au débat de société ; aucune réaction publique à propos des législations concernant le « mariage homosexuel » et l'expérimentation sur les embryons humains

2. Chute impressionnante de la pratique religieuse

3. Incapacité croissante à demander aux Universités catholiques et aux cliniques catholiques de respecter l'enseignement moral de l'Église en matière d'avortement, d'euthanasie, de procréation médicalement assistée et de respect des embryons humains

4. Situation médiocre, passivement tolérée, de plusieurs séminaires dans la partie flamande du pays et diminution constante du nombre des séminaristes dans l'ensemble du pays ; peu d'encouragement donné aux rares endroits où il y a une reprise significative

5. Méfiance à l'égard des communautés nouvelles, porteuses de nombreuses espérances pour un renouveau de l'Église catholique en Belgique, ainsi qu'a l'égard de nombreuses initiatives ponctuelles cherchant à encourager un renouveau de la catéchèse paroissiale ou scolaire et de la pastorale familiale

6. Attitude globalement critique à l'égard des impulsions venues de Rome et engagement timide, manquant d'audace, dans les grands événements qui marquent les efforts du Pape en faveur d'une nouvelle évangélisation : par exemple, les Journées Mondiales de la Jeunesse avec Jean-Paul II et les grands Congrès européens d'évangélisation (Paris, Lisbonne, Vienne et, à la traîne, Bruxelles)

7. Diagnostic particulièrement sévère porté par Rome concernant l'Église de Belgique, confirmé lors de la récente visite « *ad limina* » des évêques belges.
   Le Saint-Père y a affirmé que ***« les informations qui me parviennent concernant la situation de votre Église sont pour moi particulièrement préoccupantes ».***

*ALBERT M. MAHIEU*
*BOULEVARD LAMBERMONT LAAN 458*
*FAX : +32(0)2 242 15 33*
*DÉPUTÉ DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE*
*B - 1030 BRUSSELS*
*GSM : +32 (0)486 55 55 55*
*RAADSLID VAN HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST*
*TEL : +32(0)2 242 80 46*
*E-mail : albert.mahieu@usa.net*